

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs, les membres
du Conseil Municipal
59154 Crespin

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

le mercredi 22 septembre 2021

à 18 heures 30

Salle des Fêtes - Rue du Moulin

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du Secrétaire de Séance
2. Informations dans le cadre de la délégation accordée au Maire au titre de l'Article L.2122-22 du CGCT3.
3. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 Juin 2021
4. Commission Communale des Impôts Directs - Désignation des membres
5. Désignation des représentants de la Commune à l'Agence iNord
6. Réforme de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur les nouvelles constructions
7. Délibération budgétaire modificative n° 2021/02 - Budget principal
8. Subventions 2021
9. Association des Anciens Combattants - demande de subvention
10. Programmation événementielle 2021 - Dépenses à imputer au compte 6232 "Fêtes et Cérémonies"
11. Récompenses scolaires aux bacheliers et aux lauréats du brevet national
12. Création de 5 postes dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC)
13. Renouvellement de la convention de prestations avec l'Association Intermédiaire POINFOR - INTERFACE EMPLOI
14. Droit à la formation des élus - nouvelle délibération suite aux élections municipales partielles intégrales
15. Retrait de la délibération n° 2021/13 du 23 Mars 2021 - Vente parcelle AB 411 " Lotissement 49 Rue du Commandant O'Reilly
16. Lotissement - division parcellaire sans construction d'équipement - fond de parcelle Lotissement O'Reilly
17. Conventions de mise à disposition de logiciels mutualisés pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme (OXALIS et GNAU) et pour l'adhésion au service commun ADS de Valenciennes Métropole
18. Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux communaux au profit d'organismes publics, sociaux, etc...
19. Suppression du service de prêt de bennes aux particuliers
20. Suppression du service de transport de la commune
21. Proposition de Monsieur Lucien MENU d'attribuer un nom de baptême à l'Ecole Bellevue
22. Questions diverses

La présence du public est autorisée sur présentation du pass sanitaire ou d'un test PCR de moins de 72 heures et selon la capacité de la salle.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait le : 16/09/2021

à : CRESPIN



Monsieur le Maire,
Philippe GOLINVAL